



Co-funded by the  
Erasmus+ Programme  
of the European Union



## LIVRET D'ACCUEIL DE L'ETUDIANT INTERNATIONAL EN PROGRAMME D'ECHANGE





Co-funded by the  
Erasmus+ Programme  
of the European Union



## I. PREPARATION DE VOTRE SEJOUR

### 1 - DEMANDE DE VISA D'ENTREE EN FRANCE POUR LES NON-EUROPÉENS

Les étudiants doivent contacter le consulat ou l'ambassade de France de leur pays de résidence pour faire une demande de visa étudiant au minimum 3 mois avant le départ.

Le site CampusFrance vous fournira toutes les informations sur cette procédure :  
[www.campusfrance.org/fr/page/a-partir-dun-pays-a-procedure-cef](http://www.campusfrance.org/fr/page/a-partir-dun-pays-a-procedure-cef)

### 2 - LOGEMENT

En tant qu'étudiant international en programme d'échange, vous pouvez bénéficier d'un logement en résidence universitaire au Campus Condorcet (Paris-Aubervilliers, métro ligne 12, station Front Populaire).

Toutes les chambres proposées sont des chambres simples, pour une personne. Ces résidences n'accueillent pas les familles.

Le coût mensuel est d'environ 350 €. Si vous avez une préférence sur des hébergements, nous vous demandons de nous en informer le 15 juin au plus tard.

Il est à noter que les résidences universitaires ne sont pas des hôtels et que les serviettes de toilettes et la vaisselle ne sont pas fournies. Cependant une cuisine collective est à disposition.

La procédure d'inscription est la suivante : les étudiants reçoivent de Campus Condorcet ([alpha@arpej.fr](mailto:alpha@arpej.fr)) un contrat les engageant avec leur résidence universitaire. Attention, en raison du très grand nombre d'étudiants étrangers à la recherche de logement, si vous refusez la proposition qui vous est faite, plus aucun hébergement ne vous sera proposé.

La Campus Condorcet dispose d'un bureau d'aide aux étudiants étrangers pour tout ce qui concerne les démarches administratives.



Co-funded by the  
Erasmus+ Programme  
of the European Union

### 3 - BUDGET



A Paris, prévoyez un budget mensuel de 700 € à 900 € pour couvrir vos dépenses.

Pour le premier mois, il vous faudra :

- ✓ Avancer le dépôt de garantie (montant équivalent à un loyer. Ce dépôt vous sera rendu à votre départ si le logement est rendu en état) ;
- ✓ Obtenir votre carte de séjour OFII. Le coût est d'environ 60 € ;
- ✓ Souscrire à un abonnement mensuel de transport parisien : Navigo. Le coût est de 75,20 €.

Les étudiants doivent planifier leurs dépenses du mois de septembre en avance, dans la mesure où le premier versement de la bourse se fait tardivement.

Les étudiants étrangers ont droit, comme tous les étudiants, à une aide au logement. La seule pièce supplémentaire à fournir sera le titre de séjour, d'une validité supérieure à quatre mois, valable pour l'année universitaire en cours.

Cette mesure est applicable à tous les ressortissants étrangers, y compris ceux originaires de la CEE.

Ces aides sont attribuées et versées par la Caisse d'allocations familiales (CAF). Le montant de l'allocation varie en fonction de vos ressources et du montant de votre loyer.

### 4 - TRANSPORT



Informations et tarifs : [www.ratp.fr](http://www.ratp.fr) - rubriques « se déplacer » « titres & tarifs ».

Disponible au mois, la carte Navigo de la RATP vous permet d'effectuer autant de trajet que vous le souhaitez dans toute l'Ile de France (Paris et banlieue parisienne), pour un coût mensuel de 75,20€ (au 18 décembre 2018).



Co-funded by the  
Erasmus+ Programme  
of the European Union

## II. DEMARCHES ADMINISTRATIVES

### 1 - CARTE DE SEJOUR

Les étudiants font une demande de carte de séjour auprès de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) – Direction territoriale de Paris, 48 rue de la Roquette – 75011 Paris. Le visa étudiant constitue un élément obligatoire pour les étrangers qui veulent suivre des études en France. La vignette OFII permet à son détenteur d'y séjourner et d'y effectuer des activités étudiantes pendant une durée déterminée renouvelable ou non, selon le cas.

### 2 - PROTECTION MEDICALE



Si vous êtes ressortissant d'un pays européen (UE) : avant votre arrivée en France, demandez une carte européenne d'assurance maladie à votre centre de protection sociale. Sa validité doit couvrir la durée de vos études en France, Italie et Portugal. Vous serez alors dispensé d'adhérer au régime de sécurité sociale étudiante en France.

Si vous avez moins de 28 ans et êtes ressortissant d'un pays non-européen : vous serez affilié au régime de sécurité sociale étudiante en France dont les frais s'élèvent environ à 215 € et sont inclus dans vos frais de participation au master.

Si vous avez plus de 28 ans : vous devez souscrire une assurance privée dans votre pays d'origine, ou bien en France.

Les étudiants boursiers et plus particulièrement les étudiants non boursiers doivent déposer un dossier à la Sécurité Sociale pour l'obtention de la carte vitale donnant accès aux remboursements d'une partie des soins médicaux. Toutes les informations se trouvent sur le site <http://www.ameli.fr>

Le bureau des Assistantes Sociales de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne communique aux étudiants des adresses de centres médicaux en collaboration avec l'Université. Chaque étudiant doit choisir un médecin traitant.

Le Master TPTI souscrit et prend en charge, pour les étudiants boursiers Erasmus+, une assurance complémentaire, MARSH, qui couvre les divers frais médicaux. Cette assurance fournit également une garantie de responsabilité civile demandée dans certaine démarche administrative.

Vous recevrez avant votre arrivée, par email, votre carte d'assurance MARSH.



Co-funded by the  
Erasmus+ Programme  
of the European Union



### **3 - OUVERTURE D'UN COMPTE BANCAIRE**

La coordination technique propose aux étudiants une liste de 3 banques proches du Centre Malher.

Dès son arrivée, l'étudiant procédera à l'ouverture d'un compte. L'étudiant recevra alors une carte de paiement « visa electron » à débit immédiat qui fait l'objet d'une interrogation préalable du solde. Le plafond de paiement est de 1.500 € par période de 30 jours glissants. Le plafond de retrait aux distributeurs est de 300 € tous les 7 jours. Le coût de cette carte de retrait s'élève entre 27 € et 35 €.

Le montant de la Bourse ERASMUS+ pour chaque étudiant, couvrant deux années, sera systématiquement versé sur ce compte.

Attention, le premier versement interviendra fin septembre (prévoir une somme d'argent permettant de subsister jusqu'au premier versement).

### **4 - INSCRIPTION A L'UNIVERSITE PARIS 1 PANTHEON-SORBONNE**

Les étudiants ont une prise en charge totale pour leur inscription. Une fois les frais de participation au master prélevé sur leur compte bancaire, soit fin septembre, les cartes étudiantes pourront être éditées. Les étudiants sont en possession de leur carte fin octobre.



### III. BOURSES ERASMUS+

#### 1 - MODALITES DE VERSEMENT

Répartition du montant de la bourse pour les deux ans d'étude :

Contribution aux frais de participation

4 000 € par année pour un boursier d'un pays programme

8 000 € pour un boursier d'un pays partenaire

Contribution aux frais de voyage et d'installation

1 000 € par année pour les frais de voyage pour un boursier d'un pays programme

2 000 € par année pour les frais de voyage + 1 000 € pour les frais d'installation pour un boursier d'un pays partenaire situé à moins de 4.000 km de l'établissement coordinateur (Paris)

*Ou*

3 000 € par année pour les frais de voyage + 1 000 € pour les frais d'installation pour un boursier d'un pays partenaire situé à plus de 4.000 km de l'établissement coordinateur (Paris)

Contribution aux frais de séjour

1 000 € par mois pour la durée entière du programme (24 mois).

Des contributions aux frais de séjour ne seront pas attribuées aux boursiers pour les périodes passées dans leur pays de résidence (pour y faire des études, une recherche, un stage ou préparer une thèse), ni aux boursiers d'un pays partenaire pour les périodes passées dans un pays partenaire excédent un trimestre (soit 3 mois ou l'équivalent de 15 crédits ECTS).

Soit un montant maximal total par candidat :

34 000 € pour les deux ans pour un boursier d'un pays programme

47 000 € pour les deux ans pour un boursier d'un pays partenaire

#### 2 - ECHEANCIER BOURSES

	Sept	Oct.	Nov.	Déc.	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Annuel
<b><u>PAYS PARTENAIRES</u></b>													
<b>Plus de 4000 km</b>	12500	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	<b>23500,00</b>
<b>Moins 400 km</b>	11500	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	<b>22500,00</b>
<b><u>PAYS PROGRAMME</u></b>													
	6000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	<b>17000,00</b>



Co-funded by the  
Erasmus+ Programme  
of the European Union



## IV. NAVETTE PEDAGOGIQUE

### 1 - SEMAINE D'INTEGRATION

Une semaine d'intégration est organisée par les Relations Internationales de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne pour les étudiants Erasmus. Elle comprend des cours de français intensif, de techniques documentaires et de méthodologie.

Pour les cours de français, votre niveau sera déterminé à l'aide d'un test, puis des groupes de niveau seront formés (la présence le premier jour est obligatoire pour les tests de niveau). L'inscription se fera lors du premier cours.

### 2 - ENSEIGNEMENT

Le Master TPTI se présente comme très rigoureux au niveau de sa politique de langue. La langue d'enseignement est le français dans les trois universités partenaires du Master.

Le cursus comporte pour chaque semestre un enseignement spécifique en langue valant pour 5 crédits ECTS.

Au premier semestre, des cours de français hebdomadaires pour les étudiants non francophones sont proposés aux étudiants ayant des difficultés.

Les langues enseignées seront donc :

S1 : Paris - Français ou Anglais et Italien ou Portugais pour les francophones

S2 : Padoue - Italien et Anglais

S3 : Evora - Portugais et Français.

Il est recommandé de se perfectionner en Français avant l'arrivée à Paris.

### 3 - INITIATION A L'HISTOIRE DES TECHNIQUES

Il est possible de voir les « podcasts » sur la notion de progrès technique du professeur Anne-Françoise Garçon à partir du lien ci-dessous :

<https://itunes.apple.com/fr/itunes-u/histoire-la-notion-progres/id395116377?mt=10>

Une revue d'histoire des techniques est également disponible en ligne :

<http://www.ihmc.ens.fr/e-Phaistos-Revue-d-histoire-des.html>



Co-funded by the  
Erasmus+ Programme  
of the European Union

### PETITES INFOS :

Il est recommandé de mettre dans sa valise des vêtements chauds, à Paris, l'automne et l'hiver sont souvent beaucoup plus froids que dans les pays d'origine des étudiants.

La Mairie de Paris installe ses services administratifs, au mois de septembre, durant 2 semaines à la Cité Internationale Universitaire de Paris. Les étudiants pourront alors effectuer leurs dépôts à l'OFII, obtenir toutes les informations nécessaires sur l'assurance maladie, l'aide au logement et le renouvellement des cartes de séjour.

## NOS COORDONNÉES

MASTER TPTI  
5<sup>ÈME</sup> ÉTAGE – BUREAU 503  
9, rue Malher  
75004 Paris  
Métro Saint Paul (ligne 1 du métro)  
Tél. : 01 44 78 33 28/73

